



Ville de Quesnoy-sur-Deûle

## DOSSIER DE DEMANDE DE PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

### RÉSERVÉ AU SERVICE

N° du dossier : ..... Date de réception du dossier : ...../...../.....

Dossier accepté  Dossier refusé / motif : .....

Complément demandé / détail : .....

Nom du magasin : .....

Montant TTC vélo : ..... Montant aide : .....

### LE DEMANDEUR / LE BÉNÉFICIAIRE

Madame  Monsieur Date de naissance : ...../...../.....

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Adresse du domicile (numéro, rue, résidence) : .....  
.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### LE REPRÉSENTANT LÉGAL (Pour les personnes sous tutelle)

Madame  Monsieur Date de naissance : ...../...../.....

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Adresse du domicile (numéro, rue, résidence) : .....  
.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Conformément à la délibération n°2025-0078/7.5, pour toute demande, le bénéficiaire doit fournir :**

- Copie de la pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire) ;
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou certification de non-imposition, quittance d'assurance ou de loyer, titre de propriété) au même nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture du vélo ;
- Justificatif de ressources (avis d'imposition ou l'avis de situation déclarative ASDIR) ;
- RIB (Relevé d'identité bancaire) avec IBAN au nom du demandeur obligatoirement ou du parent pour un mineur
- Attestation sur l'honneur datée et signée (document joint) ;
- Facture nominative en français certifiée acquittée et datée où apparaît le numéro SIRET.

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ces données personnelles collectées ne feront l'objet, de la part de notre structure, d'aucune cession à des tiers ni d'aucun autre traitement que celui indiqué sur ce formulaire. Elles seront conservées au maximum 5 ans.*

*Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation de vos données, ou bien vous opposer à leur traitement, en contactant le Délégué à la Protection des Données de notre structure :*

*- Par voie électronique à l'adresse : [dpd-mutualises@lillemetropole.fr](mailto:dpd-mutualises@lillemetropole.fr)*

*- Par voie postale à l'attention du Délégué à la Protection des Données et à l'adresse suivante : MEL, service RGPD mutualisé 2, boulevard des Cités Unies 59 040 Lille CEDEX*

**Nature de l'aide :**

La Ville de Quesnoy-sur-Deûle accompagne financièrement les Quesnoysiens-nes pour l'achat d'un VAE ou la transformation d'un vélo classique en VAE en fonction du barème ci-dessous.

Revenu Fiscal de Référence par part	Vélo à assistance électrique : 50% du coût TTC plafonné à	Transformation d'un vélo classique en VAE : 50% du coût TTC plafonné à
Inférieur à 15 000€	400€	200€
Compris entre 15 00€ et 17 499€	300€	150€
Compris entre 17 500€ et 20 000€	200€	100€

Cette aide est octroyée sous forme de subvention pour tout achat d'un VAE neuf ou la transformation d'un vélo classique selon les conditions définies par la délibération n°2025-0078/7.5.

**Personnes éligibles :**

Seules les personnes physiques majeures, dont le Revenu Fiscal de Référence par part est compris dans le barème ci-dessus pourront bénéficier de l'aide de la Ville de Quesnoy-sur-Deûle.

**Montant de l'aide :**

La ville accordera une aide équivalente en fonction du barème ci-dessous.

Revenu Fiscal de Référence par part	Vélo à assistance électrique : 50% du coût TTC plafonné à	Transformation d'un vélo classique en VAE : 50% du coût TTC plafonné à
Inférieur à 15 000€	400€	200€
Compris entre 15 00€ et 17 499€	300€	150€
Compris entre 17 500€ et 20 000€	200€	100€

**Dossier à retourner :**

La date de figurant sur la facture devra être postérieure à la date de début de ce dispositif à savoir le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le dossier complet doit être retourné ou déposé au plus tard 3 mois à compter de la date d'achat à l'adresse suivante :

Mairie de Quesnoy-sur-Deûle, Service Développement Durable, Place du Général de Gaulle  
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE

Pour tout renseignement : [developpement-durable@quesnoysurdeule.fr](mailto:developpement-durable@quesnoysurdeule.fr)

